

Développement
durable
au sein des
hautes écoles
suisses !
Revendications 2016

Fédération Suisse d'Organisations
Étudiantes pour un Développement Durable
VSN-FDD-FSS

Union des Etudiant-e-s
de Suisse
VSS-UNES-USU

Adopté par la FDD en décembre 2015
Adopté par la 165ème AD de l'UNES (20.-22.11.2015)

I. REVENDICATIONS AUX RECTORATS DES HAUTES ECOLES

A. La durabilité est ancrée institutionnellement.

- En particulier la responsabilité pour le dossier durabilité est à fixer au plus haut niveau de décision ou à proximité immédiate de ce dernier.
- Concrètement, cela peut signifier la création d'un service ou d'un conseil de la durabilité.
- L'existence d'un-e interlocuteur-trice pour les étudiants au sujet de la durabilité au sein des hautes écoles doit être garantie.

B. Chaque haute école intègre la durabilité dans sa stratégie.

C. Dans le cadre de sa stratégie de durabilité, la haute école communique régulièrement sur ses succès et ses efforts. Elle s'assure que tous les membres de la haute école sont atteints.

- Un rapport de durabilité est régulièrement rédigé et une auto-évaluation est menée.
- La haute école est transparente concernant son engagement en matière de durabilité.

D. Le rectorat s'assure que la durabilité est judicieusement intégrée comme un domaine transversal dans l'enseignement de tous les départements et instituts.

- La durabilité est intégrée dans les programmes existants.
- A cette fin, l'offre de formation continue pour les professeurs est augmentée et conçue de manière attractive.
- La signification de la notion de durabilité spécifique à chaque discipline est régulièrement discutée et l'enseignement est adapté en fonction.

E. La haute école propose une offre de formation interdisciplinaire et transdisciplinaire.

F. La haute école est un laboratoire d'essai et met concrètement en œuvre la durabilité.

- En tant qu'interface de recherche, de formation et en tant que lieu de travail d'un grand nombre de personnes, les hautes écoles relient d'importants acteurs sociaux. Ce potentiel doit être façonné en un noyau d'innovation : la recherche, les infrastructures et l'enseignement mettent ensemble en œuvre des idées d'avenir pour un futur durable dans un espace délimité.
- La haute école est un lieu d'expérimentation et d'innovation.
- La vie quotidienne des hautes écoles est conçue de manière durable (mobilité, ressources, infrastructure).

G. Concernant les investissements et les partenariats, les hautes écoles respectent la transparence et des critères d'investissements durables.

- Les aides financières des tiers doivent être clairement communiquées.
- Les investissements financiers des hautes écoles doivent être réalisés de telle sorte qu'ils ne soutiennent aucune pratique commerciale nuisible à l'environnement ou à la société.
- Le renoncement aux investissements en ressources fossiles est à saluer au sens du mouvement « divest ».

II. REVENDICATIONS À LA CONFEDERATION ET AUX CANTONS

A. Le Sustainable Development at Universities Programme est à poursuivre.

- Une poursuite du programme « Initiatives estudiantines en faveur du développement durable » (2017-2020)

- est garantie et des moyens financiers suffisants lui sont attribués.
- Les projets estudiantins sont particulièrement encouragés.

B. La durabilité fait partie du mandat de prestations de la Confédération, respectivement des cantons, aux hautes écoles.

- Le contrat de prestations contient des buts concrets liés au développement durable dans l'enseignement et la recherche.
- Le mandat de prestations oblige la haute école à une exploitation durable.

C. Les programmes de recherche dans le domaine de la durabilité sont encouragés, par exemple à travers le FNS.

D. Dans le cadre de swissuniversities, le comité mandate une nouvelle délégation du « développement durable ».

- Tous les types d'hautes écoles y sont représentés.
- La participation estudiantine y compris le droit de vote est garantie.
- La délégation met en place une stratégie de développement durable et des mesures concrètes.

E. La Confédération et les cantons tiennent compte des résultats des recherches et du savoir-faire des hautes-écoles dans le domaine de la durabilité dans leurs décisions et dans leur pratique.

III. REVENDICATION ESSENTIELLE : LA PARTICIPATION ESTUDIANTINE

Les étudiant-e-s doivent être davantage intégré-e-s dans le processus de planification et de développement du développement durable, en particulier dans les domaines de l'enseignement et de la vie quotidienne à l'Université puisque les étudiants sont directement concernés.

- Intégration des étudiants dans toutes les commissions pertinentes. Les étudiant-e-s sont des partenaires à part entière concernant le développement durable au sein des hautes écoles et doivent avoir le droit de vote.
- Encouragement et maintien de l'engagement estudiantin par un soutien financier et structurel des hautes écoles et/ou d'institutions supérieures.



Les hautes écoles assument une responsabilité sociale : elles forment les futur-e-s décideuses et décideurs, créent du savoir et de l'innovation par leur recherche et influencent l'opinion publique. En tant qu'institution publique elles ont aussi un rôle de modèle.

Les premiers efforts de l'enseignement supérieur en vue d'ancrer le développement durable dans les institutions et dans l'enseignement sont perceptibles. Ce développement et cet engagement méritent d'être salués. Mais le travail n'est pas terminé (cf. saguf: Zukunft gestalten: Nachhaltigkeitskompetenzen in der Hochschulbildung. En: GAIA 24/1(2015): p. 70–72)! La FDD et l'UNES recommandent vivement aux hautes écoles de prendre cette responsabilité à cœur et les encouragent à ne pas seulement voir cette responsabilité comme un devoir¹ mais aussi comme une chance: une chance de présenter le potentiel d'actions durables et porteuses d'avenir de la société

La FDD et l'UNES suivent l'interprétation de la durabilité selon laquelle les trois domaines nature, société et économie sont imbriqués l'un dans l'autre et interagissent de manière dynamique dans l'espace et dans le temps. Les limites absolues de la biosphère en tant que moyen de subsistance sont à mettre en évidence : le capital naturel (l'environnement) n'est pas remplaçable. La société se fonde sur une base naturelle, et l'économie est, à son tour, une construction de notre société en tant que moyen visant à satisfaire nos besoins. Dans cette perspective, les motivations économiques par exemple la maximisation du profit ou la croissance économique ne doivent pas être placées au-dessus de l'état de l'environnement duquel elles dépendent. La FDD et l'UNES se prononcent donc pour le concept de « durabilité forte » : une écologie intacte est le fondement d'une vie sociale ainsi que des activités économiques. Pour cette raison la FDD et l'UNES tiennent à une claire priorisation de la durabilité environnementale.

1 En Suisse, la durabilité a une forte base légale : Dans la Constitution, la promotion de la prospérité économique et du développement durable est encouragée (Art. 2 But al. 2), ainsi que la relation équilibrée visée entre la nature et sa capacité de régénération, tout comme sa sollicitation par l'homme (Art. 74). Pour les hautes écoles vaut également le fait, qu'elles doivent s'engager en faveur du développement durable (Directives d'accréditation LEHE, Standard de qualité 2.4).

La Fédération Suisse d'Organisations Etudiantes pour un Développement Durable a été fondée à Berne en novembre 2013. Elle réunit en tant qu'association faitière en Suisse les organisations estudiantines, qui s'engagent pour le développement durable.

www.vsn-fdd-fss.ch

VSS-UNES-USU

L'Union des Etudiant-e-s de Suisse (fondée en 1920) représente au niveau fédéral les associations d'étudiant-e-s des universités, des hautes écoles spécialisées et des hautes écoles pédagogiques.

www.vss-unes.ch

IMPRESSUM

Ces revendications sont basées sur le papier de position « Développement durable au sein des hautes écoles suisses : buts communs de la FDD et de l'UNES »

www.vsn-fdd-fss.ch/fr/document/papierdeposition